

Séquence 2 - Activité 1 - Bilan

Le cahier des charges:

Lorsque l'on souhaite concevoir un projet, on débute toujours par la rédaction du cahier des charges.

Ce document permet de définir les attentes des utilisateurs :

- Le besoin auquel le produit répondra
- Les fonctions qu'il assurera
- Les conditions dans lesquelles il fonctionnera

Ce document est un **contrat** entre le futur utilisateur et le concepteur.

Représentation de solution:

Afin de guider la réflexion pendant la conception ou pour présenter la solution finalement retenue, on utilise souvent des modes de représentation différents.

Le croquis : c'est un dessin à main levé qui permet de dégager rapidement une idée sans chercher à être précis.

Le schéma : il permet de représenter par des formes des fonctions ou une organisation d'une idée.

Le logigramme : il permet de représenter le fonctionnement d'un programme.

Le dessin dit technique : ce mode de représentation est précis et tracé aux instruments, il permet de représenter et de définir complètement un objet.

Le modèle 3D : ce type de représentation permet de présenter un objet informatiquement complètement et dans les trois dimensions.